DEPARTEMENT

DE SAONE-ET-LOIRE

_____

Mairie
de
RATENELLE
Tél : 03.85.40.30.74
Email : ratenelle.mairie@orange.fr

Approuvé lors du
conseil municipal du 4 octobre 2024

CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 26 juillet à 18 heures

PROCES-VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juillet, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de RATENELLE, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, en mairie de RATENELLE, sous la présidence de Monsieur LACOSTE Patrick, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 18 juillet 2024
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9
Nombre de conseillers municipaux présents : 7
Nombre de conseillers municipaux représentés : Néant
Nombre de conseillers absents : 2
Présents : Mmes BUCHAILLARD Sylvie, FARRIS Sandrine, MATTHEY Emmanuelle, MM. BOULY Laurent, LACOSTE Patrick, LAUBLANC Jean-Jacques, DAVID Frédéric
Excusé(s) : M. FIERIMONTE Sébastien
Absent(s) : M. FOLLIET Frédéric
Secrétaires de séance : Mmes FARRIS Sandrine et BUCHAILLARD Sylvie

---

Monsieur le Maire ouvre la séance, après constat du quorum.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 17 mai 2024.

- **Commission Voirie / bâtiments :**

- *Salle polyvalente* *:* Un point est fait sur les travaux restant à réaliser tels que la pose des stores, du plan de travail du bar, etc.
Un contrôle du système d'assainissement a été effectué par le SPANC, le système d'assainissement autonome va devoir être changé, des devis vont être sollicités auprès de plusieurs entreprises de terrassement (FERRAND, MICHON) pour une réalisation des travaux début 2025.
Lors de la présence de l'entreprise de terrassement, des travaux de reprise des écoulements des eaux pluviales Rue du Stade vont être également réalisés (remplacement des actuels tuyaux dont le diamètre est insuffisant par des tuyaux de diamètre supérieur).
Inauguration de la salle polyvalente : elle aura lieu le samedi 7 septembre à 11h (date convenue en accord avec M. le Sous-Préfet de Louhans suivant ses disponibilités)
Les invitations aux officiels vont être envoyées prochainement. Les invitations pour les habitants de la commune seront distribuées dans les boîtes aux lettres fin août.
Une réunion de préparation aura lieu le 27 août 2024 à 18h.
- *Eglise* : nous sommes dans l'attente de l'étude chiffrée réalisée par l'architecte listant les travaux nécessaires à réaliser, suivant des priorités. La Fondation du Patrimoine est d'accord pour rouvrir une souscription en ne réalisant que les travaux prioritaires suivant plusieurs tranches (façades, reprise fuite intérieure, peinture de la porte, travaux de ferronnerie).

Le conseil décide de rédiger un courrier d'information à destination de tous les précédents donateurs (1ère souscription) et décide également de relayer les informations auprès de tous les habitants afin de leur expliquer la suite du projet.

- **<u>Commission Vie Scolaire, Sociale et Vie associative</u> :**
  -Point école : l'année scolaire s'est globalement bien déroulée
  Le cycle boules lyonnaises s'est terminé avec une rencontre avec l'école de Préty
  Six élèves partent au collège et six nouveaux élèves arrivent
  Une nouvelle enseignante interviendra sur la classe élémentaire dès septembre 2024, il s'agit de Mme Amandine Bourgeon
  L'Education Physique et Sportive aura lieu à la salle polyvalente le mardi (matin et après-midi)
  A la demande des enseignantes, un arbre sera planté dans le jardin public derrière la mairie à l'automne
  -***Restaurant scolaire et Garderie :*** la fréquentation à la rentrée sera sans doute importante
  Les documents d'inscription ont été envoyés par mail avec demande de retour pour début août
  Un devis est en attente de réception pour l'installation d'un store dans les locaux de la garderie / cantine
  -Point associations :
  .La Société de loisirs utilisera la salle polyvalente peut être pour des cours de Pilates le mercredi 14h30, pour le théâtre le mardi à 19h30 et pour la danse le jeudi soir
  .Le Sou des écoles a organisé le 29 juin la kermesse avec spectacle des enfants
  .La Pétanque a organisé un concours le 19 juillet
  .L 'ESBRR assure aussi ses compétitions

- **<u>Commission Budget, Finances et Cadre réglementaire/RH</u> :**
  - *Compte Financier Unique* (CFU) : il s'agit d'un nouveau document à mettre en place d'ici fin 2026, fusionnant l'actuel compte administratif établi par la commune et l'actuel compte de gestion établi par la trésorerie à mettre en place d'ici fin 2026 ; le conseil municipal décide sa mise en place pour la commune de Ratenelle dès le 1er janvier 2025
  - ***Remboursement de frais aux élus :*** le Conseil Municipal, suite à la présentation des justificatifs correspondants, décide à l'unanimité le remboursement des frais suivants avancés par les élus pour des achats effectués pour le compte de la commune : remboursement à M. LACOSTE de la somme de 157,30€ (15 € signalétique salle polyvalente et 142,30 € pour les cartons d'invitation inauguration salle polyvalente) et à Mme BUCHAILLARD de la somme de 90€ (cadeaux aux CM2)
  - *Projet Achat / Revente tracteur communal et broyeur :* Après consultations de plusieurs fournisseurs, il est présenté plusieurs propositions pour l'acquisition d'un nouveau tracteur ; le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise AGRINOVE de SENOZAN pour l'acquisition d'un tracteur d'occasion de marque CASE IH, modèle FARMALL pour un montant de 76 800 € TTC.

  Après présentation des 3 offres de rachat reçues pour la reprise des 2 actuels tracteurs communaux (Tracteur New Holland et tracteur Deutz), le conseil municipal décide à l'unanimité de valider l'offre de l'entreprise AGRINOVE de SENOZAN pour un montant de 13 200 € TTC.

  Après consultation de plusieurs fournisseurs, il est présenté au conseil municipal plusieurs propositions pour l'acquisition d'un nouveau broyeur neuf ; Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise AGRINOVE de SENOZAN pour la fourniture d'un broyeur neuf de marque MASCHIO pour un montant total de 9360 € TTC.

  Le conseil municipal donne pouvoir à l'unanimité à M. le Maire pour signer et valider les devis et propositions correspondant à ces 3 décisions.

  - R*enouvellement de la convention pour le recouvrement de la redevance assainissement* : Après explications, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le renouvellement de la convention pour la facturation, l'encaissement et le recouvrement de la redevance assainissement collectif de la commune, établie et proposée par SUEZ, suivant la durée du contrat de délégation du service d'eau potable (contrat conclu entre le Syndicat des Eaux de la Basse Seille et SUEZ) soit jusqu'au 31.12.2036.

- **Recensement de la population 2025** : le recensement de la population de la commune de Ratenelle aura lieu en janvier/février 2025 ; Mme Sandrine FARRIS ayant suivi les précédents recensements en 2014 et 2019, elle est proposée comme coordinatrice du recensement 2025 ; un agent recenseur sera recruté, par le biais d'une annonce.

- **Points divers**

- Le conseil fait un temps de recueillement en mémoire de M. Claude RENAUDIN, décédé décemment.

- Un point est fait sur le cimetière, un projet de règlement intérieur va être préparé.

- M. Laurent BOULY demande que lui soient renvoyées les dernières informations / mises à jour afin que le nouveau site internet soit mis en ligne

- M. Patrick LACOSTE informe le conseil municipal que les caméras de vidéoprotection ont permis aux gendarmes d'identifier les auteurs des actes de malveillance sur la machine à pain.

- Un point est fait sur le contrôle des poteaux incendie ; Nous sommes en attente du devis correspondant de SUEZ ; Mme Sandrine FARRIS indique que les services techniques de Romenay proposent de former en interne l'agent communal de Ratenelle à la mise à jour et la vérification des bornes incendie

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 4 octobre 2024 à 18h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures quarante cinq .

Le Maire,
Patrick LACOSTE

Les Secrétaires de Séance,
Sandrine FARRIS Sylvie BUCHAILLARD